RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit – Intermédiaire en Assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07022714 – siège social : 33-43 avenue Georges Pompidou, à BALMA (31130)
560 801 300 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril, à 19H, les sociétaires de la Banque Populaire Occitane, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, dont le siège social est à BALMA (31130), 33/43 Avenue Georges Pompidou, se sont réunis au Parc des Expositions, boulevard du Président Kennedy 65000 TARBES, à la suite de la convocation qui leur en a été faite par lettre nominative envoyée par le Conseil d'Administration et par avis publié le 2 avril 2025 dans le journal La Vie Economique du Sud Ouest.

...

La Présidente soumet ensuite successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

...

Septième résolution : ***Nomination de Monsieur Olivier GARRIGOU en qualité d'administrateur en remplacement de Madame Oristelle MARX***

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur Monsieur Olivier GARRIGOU, en remplacement de Madame Oristelle MARX, administrateur démissionnaire, pour une durée de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des sociétaires à tenir dans l'année 2031, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Il est précisé que le mandat de censeur de Monsieur Olivier GARRIGOU cessera du fait et à compter de sa nomination comme administrateur.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

...

Fait à Tarbes, le 22 avril 2025
Pour extrait certifié conforme à l'original

Monsieur Christophe BOSSON
[redacted]